ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

La dissolution de la ligue de défense noire africaine

Question écrite n° 35662

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les agissements nauséabonds de la ligue de défense noire africaine. Cette officine s'est distinguée à de nombreuses reprises par des actions de propagande accompagnées le plus souvent par des violences verbales ou physiques. Dernier fait d'arme en date, l'insulte faite à la mémoire des soldats morts en opération extérieure au Mali. En qualifiant des soldats qui ont donné leur vie pour la France de « terroristes » et en propageant de honteux mensonges sur les circonstances de leur décès, ces personnes incitent à la haine, propagent de fausses informations et font preuve d'un comportement profondément antifrançais. À l'heure ou Twitter censure des chefs d'État, il est difficile de comprendre pourquoi le réseau social ne censure pas de tels propos à la fois faux et haineux. Ces comportements ne surprennent plus de la part d'un groupe dirigé par une personne condamnée par la justice à de multiples reprises, notamment pour viol sur une personne vulnérable en 2014. Le leader de ce groupe accuse la France d'être « un État totalitaire, terroriste, esclavagiste, colonialiste ». Le mode opératoire de ce groupe consiste en la violence verbale et physique, l'intimidation, les mensonges et non-sens historiques à répétition. Les discours de haine qu'ils profèrent en toute impunité ne sont plus tolérables. À l'occasion d'une des exactions de ce groupe survenue lors d'une représentation de la pièce d'Eschyle « les Suppliantes » en 2019, une question avait été déposée à l'attention de M. le ministre de la culture de l'époque sur la dissolution de ce groupuscule. La réponse apportée n'a pas répondu à la question. C'est pourquoi, aujourd'hui, elle lui demande si le Gouvernement envisage de prendre des mesures afin de dissoudre la ligue de défense noire africaine, à l'heure où le respect des principes de la République est plus que jamais d'actualité.

Données clés

Auteur : Mme Marie-France Lorho
Circonscription : Vaucluse (4e circonscription) - Non inscrit
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 35662
Rubrique : Ordre public
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 19 janvier 2021, page 451
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)